



Garantie des pièces détachées ?

Par **fredbol**, le **06/12/2009** à **12:08**

Bonjour,

Je souhaiterais savoir si lorsqu'on achète une pièce détachée pour un appareil électroménager, il existe une garantie d'un an pour la pièce ou pas ?

En effet, j'ai changé un capteur sur mon sèche linge le 11 décembre 2008 et il vient de rendre l'âme ce matin, soit moins d'un an après l'achat et je souhaiterais donc savoir si le vendeur doit me remplacer la pièce gratuitement (excepté les frais de renvoi de la pièce qui je suppose resteront à ma charge (l'achat s'est fait sur un site web) ou s'il n'existe aucune garantie pour ce type de pièces détachées.

Merci d'avance pour vos réponses,

Cordialement,
Frédéric B.